

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 76 (1979)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Billet du président

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cela me fait dire que toute société qui discute est une société qui vit, pourvu que ceux qui portent les responsabilités soient conscients que seuls le travail et le dévouement sont gages de prospérité. C'est ce qu'ont bien compris les membres du comité de la STA, MM. Bernardi, Gobbi, Rodoni et Rossetti.

Je saisiss donc l'occasion pour les remercier bien chaleureusement de leur douce hospitalité et de la sincère sympathie qu'ils témoignent à tous les membres de leur grande sœur SAR.

*Sion, juillet 1979.*

*A. Fournier.*

---

## Billet du président

---

A l'heure où j'écris ces lignes (13.7) un mien ami, toujours dévoué à la cause apicole, toujours soucieux de la parution de notre journal me demandait si nous connaissions les frais éventuels de la participation à la manifestation prochaine du Centenaire du journal ! Croyez-vous que j'ai sourcillé ? Pas du tout ! Je comprends toutes les réactions qui se manifestent chez mes amis apiculteurs et n'ignore pas que chacun d'entre eux ont à faire face à la vie trépidante actuelle et ont eux aussi leurs problèmes.

Tout de même, je souhaite que tous ceux qui ont à cœur, leur société et leur journal, trouveront le temps nécessaire pour se déplacer à Vevey. Ce sera des moments inoubliables et chaque participant figurera sur le livre d'or du Centenaire de la société. Ceci peut paraître enfantin, mais avec le recul du temps, combien il est agréable de pouvoir compulsé ce document tout en souhaitant remettre quelque chose de tangible aux générations futures.

Pour une inscription tardive peut-être à la manifestation de Vevey, les organisateurs veulent bien consentir un effort supplémentaire afin de satisfaire un retardataire. Mais ne tardons pas !

Notre société ne se permettra jamais d'entrer dans le jeu de la politique. Mais nous ne pouvons ignorer les changements intervenus qui sont liés à cette dernière, par la création d'un nouveau canton. Or, les apiculteurs de ce dernier, membres de la société romande d'apiculture depuis des décennies, se sont groupés pour former une fédération jurassienne d'apiculture. Lors de la création de cette dernière, les responsables avaient invité le président de la

Romande. Je suis heureux de mon déplacement à la Caquerelle, lieu de cette assemblée constitutive, car je me suis trouvé parmi des collègues soucieux de poser des bases valables pour leur regroupement.

Avec le consentement de l'Office vétérinaire fédéral, l'ambassade d'Australie à Berne me demandait des adresses d'apiculteurs suisses. Celles-ci étaient sollicitées par des collègues australiens afin de trouver un débouché éventuel pour des reines d'abeilles. D'emblée, j'ai avisé mon interlocuteur des grandes réserves que nous formulons face à ce problème. Malheureusement, ce fonctionnaire n'éprouvait aucune compréhension à mes remarques, car son devoir était de remettre des adresses d'apiculteurs suisses à ses concitoyens. Aussi, si le lecteur de ces propos reçoit une lettre d'Australie offrant des reines d'abeilles, il saura que le soussigné a fait son devoir de renseigner, mais que lui-même n'a aucune obligation de donner suite !

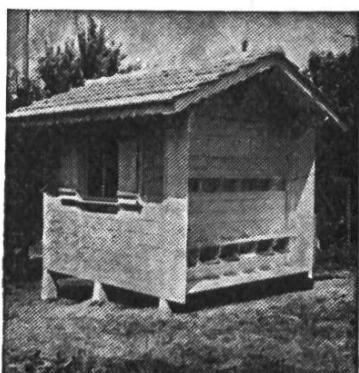
*Vevey, juillet 1979.*

*Adrien Paroz.*

Reines carnioliennes de souches sélectionnées, fécondées en station Fr. 30.— plus port.

**Patrice Sudan, Clos Derrey, 1699 Ecoteaux, tél. (021) 93 85 80, le matin ou le soir.**

**A vendre RUCHER avec 10 armoires Burki à cadres Dadant-Blatt.  
S'adresser pour cela à Mme M. VIQUERAT à Donneloye, tél. (024) 33 14 57,  
aux heures des repas.**



**A vendre  
ruchers de 12 colonies**

**Ulrich Weber  
Eichmatt/Riggisberg  
3151 poste Helgisried  
Construction de ruchers**